



Lettre n°4 aux parents (mai 2026)

Orientation : phase définitive

1) Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre a émis un avis sur vos demandes d'orientation (2GT, 2PRO ou 1CAP).

Je vous rappelle que vous devez accuser réception de cet avis, démarche indispensable pour la saisie ultérieure des vœux définitifs. Il suffit de vous connecter à nouveau à l'application Educonnect et de valider la prise de connaissance de l'avis du conseil.

Cet avis, bien que provisoire, est très important notamment s'il est **défavorable** pour une orientation en 2^{nde} générale et technologique (2GT). Dans ce dernier cas, si ce n'est déjà fait, **vous devez impérativement prévoir une orientation vers les enseignements professionnels (2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} CAP).** Je vous conseille donc fortement de vous rapprocher du professeur principal de votre enfant.

Je vous rappelle également que le redoublement reste très exceptionnel et sans aucune certitude de pouvoir s'effectuer au collège Albert Camus (élève non prioritaire).

2) Nous entrons maintenant dans **la phase définitive** de l'orientation et de l'affectation.

Comme pour le 2^{ème} trimestre, vous devrez saisir vos **vœux d'affectation c'est-à-dire le ou les lycées ainsi que la filière ou la spécialité demandée.** Dans le cadre d'une demande d'affectation en lycée professionnel, il vous est fortement conseillé de saisir plusieurs vœux.

ATTENTION : la date limite de saisie des vœux est fixée au vendredi 22 mai 2026.

Exemple 1 :

Vœu 1 : lycée Louis Rascol en 2^{nde} Professionnelle mécanique auto

Vœu 2 : lycée Victor Hugo en 2^{nde} GT (si ais réservé ou favorable au 2^{ème} trimestre)

Exemple 2 :

Vœu 1 : lycée Clément de Pémillé en 2^{nde} Professionnelle mécanique auto

Vœu 2 : lycée Louis Rascol en 2^{nde} Professionnelle mécanique auto

Exemple 3 :

Vœu 1 : lycée Bellevue en 2^{nde} GT option arts plastiques (dérogation obligatoire)

Vœu 2 : lycée Victor Hugo en 2^{nde} GT

IMPORTANTS : un élève peut formuler 15 vœux maximum (10 vœux académiques et 5 vœux nationaux)

3) Les résultats de l'affectation seront diffusés le mardi 30 juin après les dernières épreuves écrites du DNB.

Si vous avez le moindre doute concernant vos choix d'orientation, je vous conseille fortement de prendre rendez-vous avec Mme Kitzinger notre conseillère d'orientation (psy-EN) en appelant l'accueil du collège les mardis, jeudis matin en semaine A et vendredis en semaine B.

N'hésitez pas à prendre contact avec le professeur principal de votre enfant, personne ressource pour ce qui concerne l'orientation en 3^{ème}.

Mme Gorsse, Mme Vincq et M. Lamotte